

# Pulsarlube PL4 (Graisse pour machines alimentaires)

## 1. INFORMATIONS DU FABRICANT

- 1) Nom du produit : Pulsarlube PL4 (Graisse pour machines alimentaires)
- 2) Utilisation recommandée de la substance chimique et restrictions d'utilisation
  - A. Description du produit : Lubrificateur électrochimique automatique à point unique
  - B. Restrictions d'usage : Non disponible sauf pour l'utilisation prévue du produit
- 3) Coordonnées du fournisseur

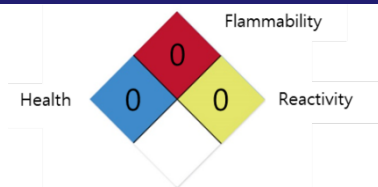
Pulsarlube GmbH  
Silostrasse 31b,  
65929 Frankfurt am Main,  
Allemagne  
Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone pour information :  
Tél. : +49 (0) 69-3399-7501  
Fax : +49 (0) 69-3399-7503  
info@pulsarlube.de  
+49 (0) 69-3399-7501

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

- 1) Classification des dangers/risques  
Ne s'applique pas.  
(Ce produit n'est pas dangereux selon les directives réglementaires du SGH)
- 2) Éléments d'étiquetage, y compris les mises en garde.
  - Pictogramme  
Ne s'applique pas.
  - Mot d'avertissement : Ne s'applique pas.
  - Déclaration de danger/risque :  
Ne s'applique pas.
  - Mise en garde  
<Prévention>  
Ne s'applique pas.
  - <Réponse>  
Ne s'applique pas.
  - <Conservation>  
Ne s'applique pas.
  - <Élimination>  
Ne s'applique pas.
- 3) Autre risque de danger qui n'est pas inclus dans les critères de classification.  
Ce matériau ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles prévues à la section 1 sans l'avis d'un expert. Des études sur la santé ont révélé que l'exposition aux produits chimiques peut entraîner des risques potentiels pour la santé humaine pouvant varier d'une personne à l'autre.

## FDS (Fiche de Données de Sécurité du produit)



### 3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### Informations générales

Substance(s) dangereuse(s) ou complexe(s) à déclarer

Dénomination chimique	Autre appellation	CAS No	Contenu (%)
1. ACIDE CARBONIQUE, SEL DE CALCIUM (1:1)	ACIDE CARBONIQUE, SEL DE CALCIUM (1:1)	471-34-1	1.0 ~ 5.0
2. DIOXYDE DE TITANE	DIOXYDE DE TITANE	13463-67-7	0.1 ~ 1.0

※ Extrait de DMSO (huile minérale seulement), IP-346 : < 3 % en pds

### 4. LES PREMIERS SECOURS

#### Conseils pratiques

Prendre les précautions nécessaires pour préserver votre propre santé et votre sécurité avant d'essayer de secourir une personne et de prodiguer les premiers soins.

Consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Évacuer la zone dangereuse.

#### En cas de contact cutané

Laver la peau avec du savon et de grandes quantités d'eau. Consulter un médecin.

Bien laver les vêtements souillés à l'eau avant de les enlever ou porter des gants.

Enlever les vêtements et chaussures contaminés.

Consulter un médecin si les effets indésirables persistent ou sont graves.

#### En cas d'inhalation

Dans les conditions normales d'utilisation prévues, ce produit ne devrait présenter aucun danger par inhalation.

#### En cas de contact oculaire

Rincer abondamment les yeux à l'eau claire à basse pression pendant au moins 15 minutes,

à l'occasion, soulever les paupières supérieures et inférieures. Vérifier et enlever les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion

Les premiers soins ne sont en principe pas nécessaires. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

#### Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction adéquats

Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux contraintes locales et au milieu environnant.

Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, des produits chimiques secs ou du dioxyde de carbone.

Éviter le recours au jet d'eau pour l'extinction.

#### Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des gaz nocifs pour la santé peuvent se former.

#### Conseils pour les pompiers

Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome pour combattre l'incendie.

**FDS (Fiche de Données de Sécurité du produit)**

Refroidir les contenants à l'eau jusqu'à ce que le feu soit éteint.

Tenir le personnel non autorisé à l'écart.

Se retirer immédiatement en cas de bruit ascendant provenant des dispositifs d'aération de secours ou de décoloration du réservoir.

Garder les contenants au frais au moyen d'eau pulvérisée

**Informations supplémentaires**

Point d'éclair [Méthode] : >249°C (480°F)[EST. POUR L'HUILE, ASTM D-92 (COC)].

Limites d'inflammabilité (volume approximatif en % dans l'air): LIE : N/D LSE : N/D

Température d'auto-inflammation : N/D

**6. MESURES DE DÉGAGEMENT EN CAS D'ACCIDENT****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou les gaz.

Veiller à assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sécurisées. Éviter d'inhaler la poussière.

Il est interdit de prendre quelque mesure que ce soit impliquant un risque personnel ou sans avoir reçu une formation appropriée.

En cas de débordements, attention aux sols et surfaces glissants.

**Précautions environnementales**

Éviter la dispersion des matières déversées, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les canalisations et les égouts.

Informez les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution environnementale.

**Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage**

Ramasser et disposer les déchets sans créer de poussière. Balayer et pelleter. Conserver dans un endroit approprié, dans des récipients hermétiques prévus pour l'élimination. Autrement, ou si le produit est insoluble dans l'eau,

l'absorber avec un matériau sec inerte et le placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

Éliminer les déchets par l'intermédiaire d'un sous-traitant agréé.

**Référence à d'autres sections**

Pour l'élimination, voir la section 13.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Précautions pour une manipulation en toute sécurité**

Éviter tout contact oculaire et cutané. Éviter l'inhalation de vapeur ou de brouillard et éviter la formation de poussière et d'aérosols.

Il est interdit de manger, boire et fumer aux endroits où ce produit est manipulé, entreposé et transformé.

Enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de se rendre dans les aires de repas.

**Conditions de stockage sécurisé, y compris les incompatibilités éventuelles**

Conserver au frais. Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Hygroscopique, sensible à l'air, à la lumière et à l'humidité. Conserver sous gaz inerte.

Conserver conformément à la réglementation locale.

**Utilisations finales spécifiques**

aucune donnée disponible

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE****Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Seuils/normes d'exposition (remarque : les seuils d'exposition ne sont pas additifs)

Nom de la substance	Forme/Aspect	Seuil/Norme			Remarque	Source
		MPT	10 mg/m <sup>3</sup>			
ACIDE CARBONIQUE, SEL DE CALCIUM (1:1)	Poussière respirable.	MPT	10 mg/m <sup>3</sup>			Australie OEL
DIOXYDE DE TITANE	Poussière respirable.	MPT	10 mg/m <sup>3</sup>			Australie OEL
DIOXYDE DE TITANE		MPT	10 mg/m <sup>3</sup>			* ACGIH

REMARQUE : Valeurs/normes indiquées à titre indicatif uniquement. Respecter les réglementations en vigueur.

### Contrôles techniques appropriés

Une ventilation générale efficace devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

Utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air purifié ou alimenté à l'air correctement installé et conforme à une norme approuvée si une évaluation des risques indique que cela s'avère nécessaire.

#### Protection oculaire

Des lunettes de sécurité conformes à une norme homologuée doivent être portées si une évaluation des risques indique que cela s'avère nécessaire en vue d'éviter toute exposition aux éclaboussures de liquide, aux brouillards, aux gaz ou aux poussières.

#### Protection des mains

Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme homologuée doivent être portés en permanence lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation des risques l'exige.

#### Protection corporelle

Un équipement de protection individuelle corporelle doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et des risques encourus, de même qu'il doit être approuvé par un spécialiste avant la manipulation de ce produit.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

a) Aspect	Pâte solide, Blanc
b) Odeur	Caractéristique
c) Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
d) H	Aucune donnée disponible
e) Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
f) Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	> 371 °C (700 °F) [estimation]
g) Point d'éclair	>249 °C (480 °F) [EST. POUR L'HUILE, ASTM D-92 (COC)].
h) Point d'évaporation	Aucune donnée disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	Aucune donnée disponible
k) Pression vapeur	< 0,013 kPa (0,1 mm Hg) à 20 °C [estimation]
l) Solubilité	Négligeable
g) Densité d'évaporation	Aucune donnée disponible
n) Densité relative	0,88 @ 15 °C
o) Coefficient de répartition : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
p) Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
q) Température de décomposition	Aucune donnée disponible
r) Viscosité	220 cSt (220 mm <sup>2</sup> /sec) à 40 °C

s) Formule de masse

Aucune donnée disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité chimique

Ce matériau est stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

### Conditions à éviter

Chaleur excessive. Sources d'inflammation à haute énergie.

### Matériaux incompatibles

Substances oxydantes fortes

### Produits de décomposition dangereux

Le matériau ne se décompose pas à température ambiante.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

- Voies respiratoires : aucune donnée disponible
- Orale : aucune donnée disponible
- Oculaire/Cutanée : aucune donnée disponible
  
- Toxicité aiguë
  - Non classé pour la toxicité aiguë d'après les données disponibles.
  
- Corrosion/irritation cutanée
  - Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- Dommages oculaires graves/sérieuse irritation des yeux
  - Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- Sensibilisation respiratoire
  - Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- Sensibilisation cutanée
  - Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- Cancérogénicité
  - Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

\* CIRC

Dénomination chimique	No CAS	Citations de listes
DIOXYDE DE TITANE	13463-67-7	2B

3 = IARC 2B

\* ACGIH

- Aucune donnée disponible

\* NTP

- Aucune donnée disponible

\* EU CLP

- Aucune donnée disponible

○ Mutagénicité des cellules germinales

- Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

○ Toxicité pour la reproduction

- Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

○ STOT - exposition unique

- Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

○ STOT - exposition répétée

- Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

## FDS (Fiche de Données de Sécurité du produit)

- Risque d'aspiration
  - Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** : Matériau -- Ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques.

- Poissons
- Crustacés
- Algues

### Pérennité et biodégradabilité

- Pérennité
  - Ne s'applique pas aux mélanges
- Biodégradabilité
  - Ne s'applique pas aux mélanges

### Potentiel de bioaccumulation

- Potentiel de bioaccumulation
  - Composante d'huile de base -- Présente le potentiel de bioaccumulation, mais le métabolisme ou les propriétés physiques peuvent réduire la bioconcentration ou limiter la biodisponibilité.
- Biodégradabilité
  - Composante d'huile de base -- Devrait être intrinsèquement biodégradable

### Mobilité dans le sol

- Composante d'huile de base -- Faible solubilité et flotte, et devrait migrer de l'eau vers la terre.
- Séparation prévue des sédiments et des eaux usées solides.

### Autres effets nocifs

- Aucune donnée disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Proposer des solutions de surplus et non recyclables à une entreprise d'élimination agréée.  
 Les déchets doivent être classés et étiquetés avant d'être recyclés ou éliminés.  
 Pour éliminer ce produit, contacter un service professionnel agréé d'élimination des déchets.

**Avant tout, éliminer conformément aux réglementations fédérales, régionales et locales en vigueur.**

## 14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

### numéro ONU

ADR/RID : - IMDG : - IATA : -

### Nom d'expédition propre à l'ONU

ADR/RID : aucune donnée disponible  
 IMDG : aucune donnée disponible  
 IATA : aucune donnée disponible

### Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID : - IMDG : - IATA : -

### Groupe de conditionnement

ADR/RID : - IMDG : - IATA : -

### Risques environnementaux

ADR/RID : non      IMDG Pollution marine : non      IATA : non

### Précautions particulières pour l'utilisateur

## FDS (Fiche de Données de Sécurité du produit)

- Le transport local s'effectue conformément à la loi sur la sécurité des marchandises dangereuses. Le conditionnement et le transport sont effectués conformément aux exigences du Ministère des Transports et d'autres organismes de réglementation.
- Transport aérien (IATA) : Non soumis à la réglementation IATA.
- PROGRAMME D'INCENDIE EmS (emergency medical services, services d'urgence médicale) : Non disponible
- PROGRAMME DE DÉVERSEMENT EmS (emergency medical services, services d'urgence médicale) : Non disponible

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Loi sur la gestion des polluants organiques persistants
  - Ne s'applique pas.
- Informations sur la classification de l'UE
  - \* Classification
  - \* Terme de sécurité
- Réglementation fédérale américaine
  - \* PROCÉDURE DE SÉCURITÉ OSHA (29CFR1910.119)
    - Ne s'applique pas.
  - \* CERCLA Section 103 (40CFR302.4)
    - Ne s'applique pas.
  - \* EPCRA Section 302 (40CFR355.30)
    - Ne s'applique pas.
  - \* EPCRA Section 304 (40CFR355.40)
    - Ne s'applique pas.
  - \* EPCRA Section 313 (40CFR372.65)
    - Ne s'applique pas.
- Ingrédients énumérés dans la Convention de Rotterdam
  - Ne s'applique pas.
- Ingrédients énumérés dans la Convention de Stockholm
  - Ne s'applique pas.
- Ingrédients énumérés dans le Protocole de Montréal
  - Ne s'applique pas.

## 16. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### 1) Source des données

- (1) Caractéristiques chimiques du fabricant: FDS (FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ) Données
- (2) Chem Guide CAS DataBase
- (3) Corporate Solution From Thomson Micromedex(<http://csi.micromedex.com>)
- (4) ECB-ESIS(European chemical Substances Information System - Système européen d'information sur les substances chimiques)(<http://ecb.jrc.it/esis>)
- (5) ECOTOX Database, EPA(<http://cfpub.epa.gov/ecotox>)
- (6) IUCLID Chemical Data Sheet, EC-ECB
- (7) International Chemical Safety Cards (Cartes internationales de sécurité chimique) (ICSC)(<http://www.nihs.go.jp/ICSC>)
- (8) TOXNET, U.S. National Library of Medicine - Bibliothèque nationale de médecine (<http://toxnet.nlm.nih.gov>)
- (9) The Chemical Database, The Department of Chemistry at the University of Akron (Base de données sur les produits chimiques, Département de chimie de l'Université d'Akron) (<http://ull.chemistry.uakron.edu/erd>)
- (10) Korea Information System for Chemical Safety, KISChem (<http://kischem.nier.go.kr>) (Système d'information coréen sur la sécurité chimique)
- (11) Chemical information system (<http://ncis.nier.go.kr>) (Système d'information chimique)
- (12) Caractéristiques du fabricant de la matière première de la graisse : PSDS (FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DU PRODUIT) Données

2) La première date de création : 2015.02.11

3) Le nombre et la date de révision finale : Nombre de révisions 03

La date de révision finale : 2017.06.12



**Informations supplémentaires**

*Pulsarlube a préparé des fiches techniques soumises à des droits d'auteur pour la sécurité des produits afin de fournir des informations sur ses différents systèmes de graissage automatiques. Comme indiqué ci-dessus, le lubrificateur de graisse automatique Pulsarlube est un produit fabriqué qui n'entraîne aucune exposition à quelque produit chimique dangereux que ce soit dans des conditions d'utilisation normales. Les informations et les recommandations contenues dans le présent document sont formulées de bonne foi, à titre d'information seulement, et elles sont jugées exactes à la date de préparation. Cependant, Pulsarlube USA, Inc. NE RECONNAÎT AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, CONCERNANT CES INFORMATIONS ET DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À TOUTE RÉFÉRENCE.*